VENTES A L'ENCAN.

# Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Comptes Courants, Jugements, Billets à Recevoir.

Charles Hernandez vs ses Créanciers.

No 48,247—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. MARDI, 26 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, au plus haut et dernier enchérisseur, en vertu de et en obéissance à un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 31 août 1899 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés décrites comme il suit, à savoir:

Tous les billets non collectés et non hypothéqués, billets à recevoir, comptes courants et jugements abandonnés par ledit insolvable Charles Hernandez ainsi qu'il est démontré dans l'inventaire enregistré en cour.

Conditions—comptant.

N. B.—On peut se procurer la liste des sécurités devant être vendues au bureau des Encanteurs le et après le 16 septembre 1899.

10 sept—1 9 12 19 24 à date

# Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

## Résidence Cottage agréable

No 529, Jena,

Coin de la rue Annonciation.

Succession de Frederick William Blessi.

No ——— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 19 sept. 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Theard, juge de ladite Cour, Division E, maintenant absent en congé signé le 15 août 1899 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le désirable cottage résidence simple No 529 rue Jena, coin Annonciation, retiré de la banquette, et ayant 3 chambres, cuisine, galerie couverte et "shedroom," cours devant, de côté et derrière, avec hangars, citerne, etc., le tout en bonne condition, décrit comme suit:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 116, borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Annonciation et Tchoupitoulas, désigné comme lot No 1 ou parties des lots Nos 7 et 8, mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Annonciation, anciennement Jersey, et entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Jena et Annonciation, dans un voisinage tranquille, à proximité de la ligne de char de l'avenue Napoléon.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an sur ces paiements différés, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumera les taxes de 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication, devra payer les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, et faire un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

19 août—19 20 27—sept 3 10 17 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

## COTTAGES-RESIDENCES

Doubles et simples productifs,

Nos 2469, 24, 71, 2473, 2475 et 2467

Nord Remparts.

Entre les rues St-Roch et Espagne.

SUCCESSION DE Mme CATHERIN LAND.

No 59,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—JEUDI, 19 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté 16 août 1899, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

1° Le désirable cottage double en bois et couvert en ardoises, Nos 2469 et 2471 rue Nord Remparts, contenant 8 chambres, hangars, citernes allées de côté et cours dans le fond, plus amplement décrit comme suit, à savoir:

Tout et singulier un certain lot de terre situé dans le faubourg Marigny, maintenant le Troisième district de cette ville, désigné comme lot No 1 de l'ilet No 31, borné par les rues Nord Remparts (anciennement Amour), St Roch (anciennement Poète), Espagne et St Claude (anciennement Bons Enfants), mesurant en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Amour) sur une profondeur de 95 pieds 10 pouces 7 lignes entre lignes parallèles, le tout d'après un plan fait par J. A. Puego le 14 janvier 1789, et déposé au bureau de Joseph Cuvillier, ancien notaire public, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les circonstances et dépendances y appartenant; en bonne condition, accessible aux lignes de chars et loué $240 par an.

2° Le cottage double en bois couvert en ardoises, productif, Nos 2473 et 2475 rue Nord Remparts, contenant 8 chambres, hangars, citernes, allées de côté et cours dans le fond plus amplement décrite comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Marigny, maintenant le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 31, borné par les rues Nord Remparts (anciennement Amour), St Roch (anciennement Poète), Espagne et St Claude (anciennement Bons Enfants); ledit lot est désigné par le No 2 sur un plan fait par J. A. Puego, le 14 janvier 1899, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public; ledit lot mesure, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Amour) sur une profondeur de 95 pieds 10 pouces 7 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui y appartiennent, sans exception, en bonne condition, à proximité des lignes de chars et louée à raison de $240 par an

3° Le gentil cottage-résidence simple, No 2467 rue Nord Remparts, contenant corridor, galerie à l'arrière, 7 chambres, cour dans le fond, hangar, citerne, etc; allée de côté et banquette pavée; le tout pleinement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, (anciennement Amour), Espagne, St Claude, (anciennement Bons Enfants) et St Roch (anciennement Poète) désigné comme lot No 7 mesurant 27 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Amour) sur une profondeur entre lignes parrallèles de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, daté le 15 juin 1858, un croquis duquel est annexé à un acte pardevant W. J. Castell, un notaire public de cette ville, ensemble avec toutes et séparément les améliorations du dit lot, ses dépendances qui peuvent y appartenir, sans exception ni réserve; en bonne condition, dans un quartier de choix, accessible aux chars électriques. Loyer, $180 par an.

Conditions—Comptant et l'acquéreur acquittera les taxes de Ville et d'Etat dues et exigibles pour l'année 1899 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente y compris les timbres du revenu des Etats-Unis, aux frais des acquéreurs, pardevant Robt. J. Maloney, Esq., N. P.

19 août—19 20 27—sep 3 10 17—à date

# JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

# Strouback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## SUCCESSION DE Mme MARY ANN GILDING.

No 59,829—Division D—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

**Propriété de Choix dans le Premier District.**

La Splendide Propriété Commerciale Nos 511 et 513 rue S. Remparts, entre les rues Poydras et Lafayette, ilet Bassin, et

L'Etablissement d'Entrepreneur de Pompes Funèbres, Nos 823 et 825 rue Julie, entre les rues Baronne et Carondelet.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier — Le JEUDI, 28 septembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 21 août 1899, de l'Honorable juge Fred. D. King, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé, étant et entre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, et désigné par le Numéro Douze sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville daté le 24 novembre 1860 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme plan No 65 du Livre de plans No Un. D'après lequel dit plan, ledit lot de terre mesure vingt-cinq pieds six pouces de face sur la rue Remparts sur quatre vingt-cinq pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Les améliorations comprennent un magasin en briques, à deux étages et maison Nos 511 et 513 rue Sud Remparts, entre Poydras et Lafayette, dans l'ilet borné par la rue Bassin, contenant magasin et grand corridor, servant d'échoppe de barbier, corridor galeries de devant, de côté et de derrière et huit chambres dans la cour, grande cuve, hangar, etc., cour et trottoir pavés.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 234, borné par les rues Julie, Girod, Baronne et Carondelet, ledit lot désigné par le No 5 sur le tôle d'un ancien et mesurant plus ou moins quarante pieds de face sur la rue Julie sur cent trente neuf pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques de deux étages, Nos 823 et 825 rue Julie entre les rues Baronne et Carondelet dans l'ilet borné par la rue Girod, et contient grand "shoproom" devant, grands corridors, galeries de devant, de derrière et de côté et quelques onze chambres. Dans le fond du lot sont une grande écurie et une remise avec grenier à fourrage; dans la cour est une cuve etc; large allée de côté pour voitures.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance en un crédit en un et deux ans, ou un an à l'option de l'acquéreur, garanti par liens de vendeur et hypothèques sur les propriétés vendues, et devant être démontré par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente au paiement final.

Actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant et payant en plus et au dessus du montant de son enchère, les taxes pour 1899, et payant comptant 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.

Edmund J. Murphy, avocat.

24 août—24 27—sept 3 10 17 24 à date

# E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 59,974.

Succession de Paul Lecourt.

## Le contenu de La Buvette et du Restaurant —DE— "HANDY'S BRANCH" DU WEST END,

LE 19 SEPT.

Et le contenu de la résidence

No 125 Rue Nord Broad,

Le 21 Sept.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR—Bureaux 54 rue Baronne. En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. John St Paul, juge, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, absent en congé, daté et signé le 7 septembre 1899 et à moi adressé, je procéderai de vendre le

MARDI 19 SEPT. A 11 HEURES A. M. AU WEST END,

Un lot de propriété mobilière, comprenant le stock et les installations de la buvette de "Handy's Branch", consistant en vins, liqueurs, verrerie comptoirs, tables, étagères, chaises, toile, (cash register), compteur, fourneaux, ustensiles un wagon à ressorts et un sulky, aussi un coffre en fer, etc.; et le jeudi 21 sept. à 11 heures A. M. au No 125 rue Nord Broad, les meubles de maison et effets contenus dans ladite résidence, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comp ant avant livraison.

9 sep—9 10 17 18 19

# ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Louis Luderbach vs Mme Louise D. Cassard et époux, Etienne A. Cassard. — Première Cour de Cité de la Nile Orléans—No 38,622—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, agissant pour l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 29 septembre 1899, à onze heures A. M., à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Premièrement—Tous les droits, titres, possession et intérêts d'Etienne A. Cassard dans et à la propriété ci-après décrite, à savoir: Une certaine portion de terre, dans l'ilet No 77 borné par les rues Bourbon, Dauphine, St-Philippe et Ursulines, et mesurant 58 pieds 5 pouces 6 lignes sur la rue Bourbon, sur 100 pieds entre lignes parallèles et faisant face à la rue St-Philippe. La même étant 1/7 (un septième) de la nue propriété dans cette affaire sujette à l'usufruit de Gabrielle Lancelot, veuve d'Adrien Cassard, ainsi que la même est plus amplement décrite dans les archives de la succession d'Adrien Cassard, No 44,130 du dossier de l'Honorable Cour Civile de District. Deuxièmement—Tous les droits, titres, intérêts et possession de Mme Louise D. Cassard, femme d'Etienne A. Cassard, son époux, dans et à une hypothèque générale contre Etienne A. Cassard, montant à la somme de $3,885.00 sujette, premièrement, à un crédit de $425.00 en date du 29 mai 1897, et, deuxièmement, à un crédit de $250.00 en date du 4 juin 1897, et payant, reposant sur, portant contre, frappant et affectant ladite propriété décrite ci-dessus, d'après un acte ou affidavit fait pardevant A. J. Villeré, notaire public, daté le 24 mars 1897, et enregistré dans le Bureau des Hypothèques de cette paroisse, Livre 596, folio 113. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau Conditions—comptant sur les lieux.

ED P. FOLEY, Constable de la Première Cour de Cité

29 août—29—sept 3 10 17 23 29

VENTES A L'ENCAN

# Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Fournitures de Maison et Meubles, Contenus sur les lieux, No 518 rue Julie. En l'affaire de Thomas O'Connor Sr vs James L. O'Connor et als.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, le 20 septembre 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 518 rue Julie, en vertu de et en obéissance à un jugement et ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division "C", rendu le 10 juillet 1899, et signé le 14 juillet 1899, dossier No 59,600, en l'affaire de Thomas O'Connor Sr, vs James L. O'Connor et als pour une division, à l'enchère publique il sera vendu: Un lot d'effets de maison, meubles, etc.

D'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

9 sept—9 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

## RESIDENCE COTTAGE,

1013 rue Milan,

Entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de Peter J. Guth.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, No 732 rue Commune, MARDI, le 19 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 14 août 1899, docket No 59,916 pour le compte de la succession de Peter J. Guth, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Camp, Marengo et Chestnut désigné par le No 4, et mesurant 29 pieds 1 pouce de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage en bois contenant environ 5 chambres et connu comme le No 1013 rue Milan.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans à l'option de l'acquéreur avec 6 0|0 d'intérêt à la date de l'adjudication, et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant en plus les taxes dues et exigibles en 1899, et devant faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur des E.-U. sur l'acte et les billets.

17 août—17 20 27—sept 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente en Partage.

Dans l'affaire de

Thomas O'Connor, Sr., vs Jas L. O'Connor et als.

Mardi, 19 septembre 1899.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune — MARDI 19 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 10 juillet 1899 et signé le 14 juillet 1899, dossier No 59,600, dans l'affaire de Thomas O'Connor Sr., vs Jas L. O'Connor et als pour effectuer un partage, à l'enchère publique il sera vendu—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans de Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Julie et St Joseph et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasins, sur 170 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques servant comme un établissement de maréchal ferrant et connu comme le No 815 rue Magasins.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la dernière propriété ci-dessus décrite, et mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 97 pieds 4 pouces, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en briques, connue comme le No 518 rue Julie.

3° Trois certains lots de terre qui sont contigus ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même District et ilet que la dernière propriété ci dessus décrite, et désignés par les Nos 6 7 et 8 et mesurant chacun 23 pieds 6 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en une bâtisse en briques, servant comme une fabrique de wagons et boutique de réparation et connus comme les Nos 522, 526 et 530 rue Julie.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Notre Dame, Magasins et Tchoupitoulas, et mesurant, en mesure française, 60 pieds 6 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en une bâtisse en briques servant comme une fonderie et connue comme les American Iron Works.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Constantinople, Baronne et Marengo, et mesurant 65 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 152 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottages en bois connu comme le No 4011 rue Carondelet.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Carondelet, Deuxième et Baronne, et mesurant 35 pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de 106 pieds le tout plus ou moins et entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une bâtisse en briques, occupée par la pomp Chimique No 2 et connue comme le No 1722 rue Première.

7° Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Canal, Dupré et l'avenue Cleveland, et désignés par les Nos 11, 12, 13, 14 15 et 16, lesdits lots étant contigus et mesurant comme suit: Les 1 ta Nos 11 et 12 mesurant chacun 33 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de 142 pieds 6 lignes, entre lignes parallèles; les lots Nos 13, 14 et 15 mesurant chacun 33 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Gayoso, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; et le lot No 16 lequel formant l'encoignure de la rue Gayoso et de l'avenue Cleveland, mesurant 33 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur et façade à l'avenue Cleveland de 120 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

8° Vingt cinq actions de la Firemen's Building Association, Livre No 2943, séries 22.

Termes et Conditions—Comptant pour les actions et comptant pour la part du mineur, John B. O'Connor; et pour le reste des propriétaires et le mineur Alverson, un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité; les polices d'assurance et les taxes pour 1899, devant être (prorated) et les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication

Actes de vente pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur.

13 aout—13 20 27—sept 3 10 17 18 19

Succession de Henry F. C. Schaefer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,598—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Hallwege exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

13 sept—13 17 22

VENTES A L'ENCAN.

# Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 10 OCTOBRE.

## JOLIE MAISON COTTAGE.

Faisant face au Bayou St-Jean, 2ème District. (No 1001)

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune, — MARDI, le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un ordre portant la date du 6 septembre 1899, et signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de Maria Vincenta Cueva Bell, No 60,094 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième District de cette ville, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 469, borné par le Bayou St John, les rues Généreux ou Génois St Philip et Dumaine, lequel dit lot mesurant quarante pieds de face sur le Bayou St John sur cent pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage de résidence double contenant quelques pièces chambres, ayant une galerie à l'arrière, hangar, dépendances, citernes etc.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. J. Aleix, notaire aux frais de l'acquéreur.

9 sept—9 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

## MARDI, 10 OCTOBRE,

Commode Habitation en bois à un étage, avec mansarde et toit ardoisé, connu comme le No 827 rue Piété, presque en face du nouveau marché projeté pour le 9me ward.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, — MARDI, le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un ordre portant la date du 1er septembre 1899, et signé par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" dans l'affaire intitulée succession de Anna Honora Kerigan, veuve de Henry Wright No 60,009 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 2, borné par les rues Piété, Dauphine, Désiré et Bourgogne, mesurant en mesure anglaise trente-deux pieds de face à la rue Piété, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une jolie résidence en bois à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, contenant en tout quelque neuf chambres, citerne, hangar, dependances, etc. et une galerie sur le devant et la maison est retirée du trottoir, jardin avec buisson de roses, arbustes, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur, devant être garantis par lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et devant porter sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir le fait de non aliénando, le transfert de la police d'assurance au porteur desdits billets, la clause pénale de dix pour cent honoraires d'avocat en cas qu'un procès soit nécessaire pour forcer le paiement desdits billets.

L'acquéreur devant déposer dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1899 au-dessus de son enchère.

Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du gouverneur.

V. Foulon, avocat pour l'administratrice.

9 sept—9 10 17

# Jas A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Emplacement d'Affaires de Choix

1736 ET 1738 AVENUE WASHINGTON.

Coin de la rue Baronne.

A Bail jusqu'au 1er Octobre 1900, au Taux de $360 par An, avec Privilège de Renouvellement de Un à Trois Ans au même Prix

Successions de Mary Glenn et Ella E. Rice, consolidées.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A—No 32,955

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, fas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 octobre 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 6 septembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Baronne, Sixième et Carondelet, désigné par la lettre A sur un plan dessiné par A. De Armas, voyer, daté le 5 août 1887, annexé à un acte passé pardevant B. Ory notaire, le 5 août 1887, d'après lequel plan, le dit lot mesure trente pieds de face sur l'avenue Washington, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles et fermant le coin de l'avenue Washington et la rue Baronne.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance en un deux et trois ans en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, etc.; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1899, en plus et au-dessus le prix de l'adjudication, timbres du revenu de l'intérieur aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 sept—9 10 17 22—oct 1 8 à dat

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les propriétés rémunératives Nos 2917, 2925 2927 et 2931 rue Erato, à l'encoignure de la rue Claiborne. — Succession de Mme Yve Kate Mellet, No 59,945 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE—Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur. — Bureau 640 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 19 septembre 1899 à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John J. St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 18 août 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Erato, Cito et Martin (maintenant Willow) ledit lot de terre forme l'encoignure des rues Erato et Claiborne et mesure trente pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Claiborne et cent vingt deux pieds huit pouces et sept lignes de profondeur et façade à la rue Erato, cent vingt deux pieds huit pouces et sept lignes, plus ou moins, sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Cito et se rétrécissant dans le fond jusqu'à ce qu'il mesure dix huit pieds et deux lignes de profondeur.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un et deux ans, avec intérêt de 7 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat de 1899 et les timbres du Revenu de l'Intérieur, de même que l'acte de vente devant être payés par l'acquéreur et passé pardevant B Rouen, notaire. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent entre les mains de l'encanteur au moment de la vente.

19 aout—19 20 27—sept 3 10 17 à date

VENTES A L'ENCAN

# Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## RESIDENCE ATTRAYANTE —SUR LE— BAYOU ST-JEAN.

Grand et Joli Terrain Adjoignant.

## 5 GRANDS TERRAINS

Dans le fond touchant à la Propriété ci-dessus décrite faisant face à Hagan Avenue.

Près du City Park, Southern Park, Louisiana Jockey Club, Fair Grounds, avec les chars de la ligne de la rue Orleans passant devant la propriété et les chars de la ligne City Railroad à une courte distance, les Eglises, Ecoles, Marchés et autres agréments environnants les brises perpétuelles sur le Bayou, la salubrité très connues de sa position tout tente à la faire un Home bien désirable.

F. Larose et als vs J. A. Larose et Als.

No 28,113—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 11 octobre 1899, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur Office et Exchange, 813 rue de la Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu d'un et conformément d'un jugement de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 7 septembre 1899.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'ilet borné par le Bayou St-John, les rues Moss, De Soto et Hagan Avenue et Bell, mesurant 60 pieds de face au Bayou St-John et la rue Moss, 242 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot B, 77 pieds, 8 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant des lots F et G et une portion du lot E et 236 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne la plus proche de la rue De Soto.

Les améliorations comprennent un attrayant cottage élevé de terre retiré de la rue ayant hall au centre, salons avec porte à coulisse et dépense, cabinet sur un côté du hall, et 4 chambres, cabinet sur l'autre coté, grande salle à manger, galerie sur le devant, côté et l'arrière, avec une autre bâtisse avec trois chambres et une grande chambre, lieux d'aisances, 2 citernes etc., le tout en bon état et connu sous le numéro municipal 1242 rue Moss.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite et à la touchant, et désigné par la lettre B, mesure 83 pieds 5 lignes de face au Bayou St-John et de la rue Moss, 249 pieds 4 pouces et 7 lignes du côté le plus près de la rue Bell, 68 pieds 8 pouces et 1 ligne dans le fond le séparant des lots C et D et une portion du lot E et 242 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot A. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en bois.

3° 5 lots de terre situés dans le même district et ilet que les propriétés premièrement et secondement décrites ci-dessus, désignés par les lettres C, D, E, F et G, mesurant comme suit: Le lots C, D, E et F, chacun 32 pieds 9 pouces et 8 lignes de face à Hagan avenue, lot G, 32 pieds 9 pouces 4 lignes de face à Hagan avenue, lots C et D, chacun 29 pieds 3 pouces et 8 lignes de largeur dans le fond, les civisant du lot B les lots E, F, G, chacun 29 pieds 3 pouces 1 ligne de largeur dans le fond, les divisant du lot A sur les profondeurs suivantes, à savoir: le lot C, 131 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de la rue Bell, 130 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne le divisant du lot D; le lot D, 130 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne le divisant du lot C, et 129 pieds 2 pouces sur la ligne le divisant du lot E; le lot E, 129 pieds 2 pouces sur la ligne de division du lot D, 127 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot F; le lot F, 127 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot E et 126 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot G, le lot G 126 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot F et 125 pieds sur le côté le plus près de la